

MASTER 1 D'INFORMATIQUE
PARCOURS IMPAIRS, LP, DATA, MPRI
2022-2023

DÉBUT DE COURS/TP/TD

Les cours commencent la semaine du 12/09, les TD/TP commencent la semaine du 19/09

Exceptions :

Introduction à l'intelligence artificielle et la théorie de jeux

- Le premier TP le vendredi 16/09

Compilation

- le premier TD/TP le vendredi 16/09

Programmation logique et par contraintes

- Le premier TP/TD le 15/09

PARCOURS

IMPAIRS - Information et la Mobilité : leurs Programmations, Algorithmes pour Internet, Répartition et Systèmes

LP - Langages et Programmation

MPRI - Informatique Recherche

DATA - Données : Algorithmes, Traitement et Analyse (nouveau parcours)

GENIAL - Génie Informatique en Alternance (nouveau, non concerné par cette réunion)

RESPONSABLES M1 (IMPAIRS, LP, DATA, MPRI) :
WIESLAW ZIELONKA (ZIELONKA@IRIF.FR)
MICHELE PAGANI (PAGANI@IRIF.FR)

sur la page de l'ufr d'informatique :

www.informatique.univ-paris-diderot.fr

le calendrier pédagogique et les modalités de contrôle (MCC) : suivre le lien l'onglet à gauche **Calendriers pédagogiques et MCC** (mais pour MCC demandez plutôt aux responsables de cours)

l'emploi du temps : suivre lien l'onglet à gauche **Plannings et Examens**

Les annonces : voir la page de master 1 jusqu'à la mise en place des listes de diffusion

moodle de l'Université de Paris

<https://moodle.u-paris.fr>

Vous pouvez utiliser uniquement quand vous avez identifiant de U de Paris (après l'inscription administrative).

Inscriptions pédagogiques : deux semaines après le début de cours

Pendant deux premières semaines vous suivez tous les cours obligatoires de votre parcours + plus les cours aux choix (au moins 3 pour 18 ECTS).

Et ensuite à vous de décider dans quels cours optionnels vous voulez vous inscrire.

Les inscriptions pédagogiques en ligne sur le serveur pédagogique silice.

Le lien vers silice sur la page Wiki/FAQ depuis le site de l'UFR. (Lisez cette page pour toutes les informations concernant l'ouverture de compte UFR donc aussi le compte sur silice).

LE CHOIX DE GROUPES TP/TD

Dans les cours où il y a plusieurs groupes de TD/TP vous devez choisir votre groupe. Cependant s'il y a un déséquilibre dans les effectifs entre les groupes le responsable de cours peut imposer une répartition plus équilibrée.

DURÉE DE COURS

12 semaines sauf

Programmation de composants mobiles : durée 6 semaines avec 4h de cours et 4h de TP par semaine.

MODALITÉS DE VALIDATION

Pour valider un semestre il faut obtenir 30 ECTS (donc 60 ECTS sur l'année)

PARCOURS LP

- Programmation (programmation fonctionnelle, orienté objet, impérative)
- Génie logiciel
- Compilation

PARCOURS LP M1

les UE obligatoires :

- anglais (3 ECTS, semestre 2)
- projet long ou stage (6 ECTS, semestre 2)

4 UE obligatoires à 6 ECTS regroupées en 2 blocs (compensation à l'intérieur de bloc - il faut la moyenne au moins 10 sur le bloc)

1. bloc fondamental 1 - semestre 1

A. Compilation 6 ECTS

B. Langages à objets avancés 6 ECTS

2. bloc fondamental 2 - semestre 2

C. Programmation fonctionnelle avancée 6 ECTS

D. Génie logicielle avancée 6 ECTS

PARCOURS LP M1

Choisir les 27 ECTS restants parmi d'autres UE de M1.

Pour faciliter le choix il y a une liste des **UE suggérées**. Il est préférable de compléter les UE obligatoires avec les UE suggérées mais ce n'est pas une obligation.

PARCOURS IMPAIRS

- Algorithmique
- programmation (objet, C++ , C)
- programmation système, programmation répartie
- réseaux

PARCOURS IMPAIRS M1

Les UE obligatoires :

- anglais (3 ECTS, semestre 2)
- projet long ou stage (6 ECTS)

Quatre UE obligatoires regroupées en deux blocs (compensation à l'intérieur de chaque bloc) :

- bloc obligatoire 1 - semestre 1
 1. Algorithmique (6 ECTS)
 2. Protocoles réseaux (6 ECTS)
- bloc obligatoire 2 - semestre 2
 3. Bases de données avancées (6 ECTS)
 4. Programmation système avancée (6 ECTS)

PARCOURS IMPAIRS M1

Compléter les 27 ECTS restants par les UE au choix.

Pour faciliter et orienter le choix il y a une liste des UE **suggérées** pour le parcours mais vous pouvez choisir des UE de M1 qui ne sont pas sur cette liste.

PARCOURS DATA M1

Les UE obligatoires :

semestre 1 :

- bloc fondamental 1 (compensation à l'intérieur de bloc)

A. algorithmique (6 ECTS)

B. Introduction à l'intelligence artificielle et la théorie de jeux (6 ECTS)

semestre 2 :

- bloc fondamental 2 (compensation à l'intérieur de bloc):

C. bases de données avancées (6 ECTS)

D. outils formels pour la science de données (6 ECTS)

- anglais (3 ECTS)

- projet long ou stage (6 ECTS)

PARCOURS LP, IMPAIRS, LP

Pour valider le semestre 1 il faut valider

- le bloc fondamental composé de deux UE obligatoires (la moyenne ≥ 10 sur le bloc)
- le bloc de spécialisation composé de trois UE aux choix (la moyenne sur le bloc ≥ 10 , la note plancher de chaque UE 8)

Pour valider le semestre 2 il faut valider :

- le bloc fondamental composé de deux UE obligatoires (la moyenne ≥ 10 sur le bloc)
- le bloc de spécialisation de 9 ECTS (la moyenne sur le bloc ≥ 10 , la note plancher de chaque UE 8)
- le bloc projet long/stage
- anglais

PARCOURS LP, IMPAIRS, LP

Il n'y a pas de compensation automatique entre les blocs ou entre les semestres.

MASTER MPRI (INFORMATIQUE RECHERCHE)

Thèmes :

- Algorithmique
- Complexité
- Programmation fonctionnelle, compilation, méthodes logiques

Possibilité de suivre les cours à l'ENS (si l'emploi du temps le permet)

Master 2 Recherche en commun avec les ENS Cachan et Ulm et l'Ecole Polytechnique. Le but : faire une thèse, plutôt en informatique théorique.

PARCOURS RECHERCHE M1

UE obligatoires :

- semestre 1
 1. Calculabilité et complexité (6 ECTS)
 2. Algorithmique (6ECTS)

- semestre 2
 3. anglais (3 ECTS)
 4. Travaux de recherche encadrés (TRE), (6 ECTS)

Compléter avec d'autres UE. Comme pour d'autres parcours il y a une liste des UE suggérées.

M2 RECHERCHE

Voire la page :

<https://wikimpri.dptinfo.ens-cachan.fr/doku.php>

PROJET LONG OU STAGE

IMPAIRS, LP, DATA :

l'obligation de valider soit le projet long soit le stage (stage en entreprise de durée de 2 mois - juillet + août).

Le projet long peut commencer au milieu du premier semestre (même s'il est compté comme UE du semestre 2).

Attention -- ce n'est pas facile de trouver un stage en M1, une consigne : commencer à faire le projet long (sauf si vous avez déjà trouvé un stage et signé la convention de stage).

STAGES

Le stage doit être équivalent au projet long donc cela doit être un stage de développement dont le niveau correspond à M1.

La sujet de stage doit être validé par Roberto Mantaci

Roberto.Mantaci@irif.fr

Il peut tout à fait refuser de valider votre sujet de stage s'il considère que le stage ne correspond pas à ce que nous attendons d'un stage M1.

Il est possible d'effectuer un stage sans soutenance et sans note (dans ce cas il faut bien sûr valider le projet long).

ET SI LE M1 N'EST PAS VALIDÉ ?

Arrêté de la Commission de la formation et de la vie universitaire le 27/01/2016:

Pour rappel, la durée normale du master est de deux ans.

Le nombre d'inscriptions administratives est limité à 3 ans dans la même mention de Master.

Deux inscriptions supplémentaires peuvent être accordées à titre dérogatoire par la Présidente de l'Université sur proposition du jury d'année. Ces dérogations sont notamment destinées aux étudiants relevant de l'article 3.3.

Les redoublements en première et deuxième année de master sont soumis à l'avis du jury d'année.